

GENÈVE, 25 octobre 2013 /PRNewswire/ -- Une équipe de Sarawak était aujourd'hui à Genève pour partager les fortes avancées de l'État sur les droits de l'homme avec le Groupe de travail du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur l'Examen périodique universel (EPU) des droits de l'homme en Malaisie. L'équipe a été menée par le secrétaire d'État adjoint YBhg Datu Ose Murang et YBhg Datuk JC Fong, conseiller juridique d'État et membre du conseil d'administration, Sarawak Energy Berhad (Sarawak Energy est détenue à 100 pour cent par le gouvernement de l'État).

Le processus de l'EPU offre la possibilité pour tous les États membres des Nations Unies de déclarer quelles actions ils ont pris pour améliorer les situations des droits de l'homme dans leurs pays et de respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme. Cette session représente le deuxième examen de la Malaisie, le premier ayant été entrepris en 2009.

Une partie du discours de Sarawak au Groupe de travail de l'Examen périodique universel a été prononcée par le conseiller juridique d'État YBhg Datuk JC Fong qui a déclaré : « Sarawak est heureux d'avoir l'occasion de partager les avancées qu'ils ont accomplies en ce qui concerne les droits de l'homme dans le développement de l'hydroélectricité.

Sarawak

a pris, et continue à prendre, toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect voulu des droits de l'homme des peuples indigènes et d'autres populations touchées par le projet de développement de l'hydroélectricité pour leur bien-être général. Le développement de l'hydroélectricité et d'autres ressources naturelles de l'État défend les droits fondamentaux de l'homme et représente une stratégie mûrement réfléchie qui a été conçue pour maximiser le bien-être des populations et pour accélérer le taux de progrès économique de l'État de Sarawak

. La stratégie amène les communautés indigènes touchées, qui habitent dans des régions éloignées de l'intérieur de l'État et qui dépendent traditionnellement sur l'agriculture de subsistance ou d'un mode de vie semi-nomade, à l'avant-plan de la société malaisienne tout en assurant la reconnaissance et la protection de leurs droits indigènes ».

Datuk Fong a ensuite ajouté : « par l'intermédiaire de ce processus, les communautés indigènes touchées se sont procurées de nouvelles possibilités et de meilleures infrastructures d'éducation et de santé pour leurs générations présentes et futures tout en préservant leurs identités culturelles et leurs traditions indigènes. À cet effet, l'État verse aux populations touchées directement un niveau d'indemnisation, la portée et le montant d'indemnités dépassant ce qui a été versé dans tout projet d'hydroélectricité comparable en Asie du Sud-Est

et qui devrait assurer le bien-être des bénéficiaires de génération en génération ».

Il a conclu que : « en reflétant sur les enseignements tirés de l'exposition aux meilleures pratiques internationales et en mettant en application les leçons apprises des premiers développements d'hydroélectricité, Sarawak a fait des progrès réguliers voire durables dans l'application des meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne la qualité de son engagement constructif auprès des communautés indigènes touchées directement par l'exécution de projets d'hydroélectricité.

Néanmoins, l'État reconnaît conjointement avec Sarawak Energy qu'ils ont encore beaucoup à apprendre. Lors de son cheminement vers l'amélioration continue, Sarawak continuera à être guidé par les leçons apprises de l'expérience précédente à Sarawak et par les normes et les procédures développées par les pays et les établissements investis dans des efforts similaires ».

SOURCE Sarawak Energy